



# SECRETS FINANCIERS DES FORÊTS :

## COMMENT LE SECRET FINANCIER ALIMENTE LA DÉFORESTATION AU BRÉSIL ET AU CAMEROUN



Auteurs: Alfonso Daniels, Matti Kohonen, Brián Covaro

La FTC souhaite également remercier les personnes et organisations suivantes pour leur relecture utile et leurs commentaires : Victor Galaz, Université de Stockholm ; Chandrakant Singh, Université technologique de Chalmers ; Elin Jönson, Université de Stockholm ; Remcel Dumont Fopi Tazo, Institut des ressources mondiales ; Jean Mballa Mballa, CRADEC ; Rangarirai Chikova, Union panafricaine des avocats (PALU) ; et Juan-Pablo Costa, Centre d'économie et de finances pour le développement latino-américain (CEFILAT).

Les recommandations et opinions exprimées dans ce rapport sont strictement celles de la Coalition FTC et ne reflètent pas nécessairement les opinions de nos financeurs ni de ceux qui ont réalisé la révision.

Nous souhaitons remercier le généreux financement de la Fondation Futura qui a rendu ce rapport possible.

[www.futura.org.se](http://www.futura.org.se)

Fondée en 2009, La Coalition pour la Transparence Financière (FTC) est une coalition de 11 organisations sur tous les continents qui travaillent pour mettre fin aux flux financiers et pour un système financier qui fonctionne pour tous, facilitant la réalisation de la justice climatique et environnementale, la justice de genre et les droits humains. Plus d'informations sur la Coalition peuvent être trouvées à la fin de ce rapport ou sur le site web de la FTC à l'adresse [www.financialtransparency.org](http://www.financialtransparency.org).

Copyright © 2026 La FTC. Tous droits réservés. Cette œuvre est sous licence Creative Commons Attribution 4.0 Internationale au Pérou.

Le Secrétariat de la FTC est hébergé par LATINDADD

Financial Transparency Coalition

c/o LATINDADD

Jr Mariscal Miller 2622, Lince,

Lima 15073,

Peru.

[www.financialtransparency.org](http://www.financialtransparency.org)

[info@financialtransparency.org](mailto:info@financialtransparency.org)

Conception graphique :

Orlando Tapia Bazán

Coordinateur de projet

**pudú**

Dibujar para educar, educar para cambiar | PUDÚ

Crédits photo :

Page 5: © Ednilson Aguiar

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La déforestation et la dégradation des forêts se produisent à un rythme alarmant. En 2025, un total de 4,3 millions d'hectares de forêts tropicales primaires a été perdu, soit presque le double de l'année précédente, une superficie approximativement équivalente à celle du Danemark.[1] À l'échelle mondiale, de 2001 à 2025, une moyenne de 3,7 GtCO<sub>2</sub>e par an a été émise dans des zones où les principaux facteurs de perte ont entraîné la déforestation.[2] On estime que plus de 90 % de la perte forestière mondiale est due à la conversion en terres agricoles.[3]

Cela compromet la biodiversité et détruit les moyens de subsistance de millions de personnes dans le monde, en particulier des communautés autochtones qui dépendent des forêts pour survivre. La déforestation illégale génère également des milliards de dollars de flux financiers illicites (FFI), principalement en provenance des pays du Sud global, dont beaucoup font face à des crises et sont fortement endettés. À l'échelle mondiale, on estime que les crimes environnementaux entraînent des pertes annuelles comprises entre US\$ 110 et US\$ 281 milliards en raison de ces délits, la déforestation illégale représentant la plus grande catégorie de crimes environnementaux, avec des pertes annuelles comprises entre US\$51 et US\$152 milliards.[4]

Nous analysons les flux financiers illicites (FFI) associés à la déforestation au Brésil et au Cameroun, deux des dix pays ayant enregistré la plus grande perte de forêts tropicales primaires dans le monde. En 2025, le Brésil a perdu 1,6 million d'hectares de forêt tropicale primaire, soit une diminution de 42 % par rapport à l'année record précédente, mais il demeure néanmoins le pays le plus touché au monde.[5] Une grande partie de cette perte est liée à l'exploitation de matières premières vendues à de grandes entreprises. Par ailleurs, le Cameroun s'est classé sixième au niveau mondial en 2025 en termes de perte de forêt primaire (110 000 hectares), ce qui a généré 130 MtCO<sub>2</sub>e d'émissions cette même année, principalement dues à la coupe et à l'agriculture commerciale à grande échelle.

Dans ce rapport, nous révélons que les flux financiers illicites (FFI) liés à la déforestation illégale sont parfois supérieurs aux estimations précédentes. Deux méthodes sont utilisées pour estimer ces flux financiers potentiellement associés à la déforestation. Premièrement, les flux d'importation et d'exportation sont analysés afin d'identifier d'éventuelles manipulations des prix commerciaux et de déterminer si celles-ci peuvent être attribuées à des entreprises spécifiques. Deuxièmement, nous cartographions la valeur du bois, du soja et de la viande bovine issus de terres déboisées illégalement, en les reliant aux entreprises et aux individus qui en tirent profit.

Nous démontrons également que le secret constitue un facteur clé alimentant la déforestation illégale. En utilisant les sources les plus récentes disponibles pour les données des Systèmes d'Information Géographique (SIG), nous révélons que le secret entourant la terre, les cultures, le bétail, la propriété, les entreprises et la transparence de la propriété bénéficiaire empêche systématiquement l'identification de ceux qui profitent de la déforestation illégale, leur permettant ainsi d'exporter leurs produits vers l'Union européenne, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Chine, le Vietnam et d'autres marchés sans restrictions.

Les implications de cette analyse sont significatives, car elle montre que les initiatives internationales visant à résoudre cette crise échoueront ou auront un impact limité, à moins qu'elles ne soient accompagnées de mesures concrètes visant à améliorer l'accès public aux registres des actifs liés à la propriété foncière, aux concessions forestières, ainsi qu'aux registres de propriété légale et de propriété bénéficiaire.

Ces réglementations incluent le Règlement de l'Union européenne sur le bois, en vigueur depuis 2013, le Règlement sur le bois du Royaume-Uni (UKTR) et la loi Lacey des États-Unis. Le Règlement sur la déforestation de l'Union européenne (EUDR), qui devrait entrer en vigueur en décembre 2026, va plus loin en interdisant aux entreprises de vendre sur le marché de l'UE des produits agricoles issus de terres récemment déboisées, définies comme des terres déboisées après le 31 décembre 2020, que ce soit pour des causes humaines ou non.

# CONCLUSIONS PRINCIPALES

- Les FFI accumulées par le Brésil dans le secteur du bois se sont élevées à 2,56 milliards de dollars entre 2013 et 2024, avec une moyenne annuelle de US\$233 millions, en utilisant la méthode des prix commerciaux incorrects. La majeure partie de ces pertes s'est produite entre 2018 et 2022, durant la présidence de Jair Bolsonaro. De plus, selon SIMEX, une initiative d'ONG brésilienne, entre 35 % et 42 % de toute la déforestation dans le biome amazonien, couvrant plusieurs États, n'était pas autorisée. Étant donné que les exportations totales de bois du Brésil représentaient 3,6 milliards de dollars en 2024, nous concluons qu'une estimation conservatrice de 1,28 milliard de dollars d'exportations de bois provenait de terres déboisées illégalement rien que cette année-là.
- Les terres sans permis de déforestation dans l'État brésilien du Mato Grosso représentaient une grande partie de la production totale de soja et de viande bovine, équivalant à des milliards de dollars perdus chaque année en flux financiers illicites. Plus précisément, ces terres sans permis dans cet État, qui représente un cinquième de la déforestation totale du Brésil en 2025, constituaient 48 % de toutes les terres agricoles utilisées pour la production de soja (évaluées à 10 milliards de dollars) et 15 % de toutes les terres agricoles en pâturage intensif pour la production de viande bovine en 2022 (évaluées à 4 milliards de dollars).
- Au Cameroun, les flux financiers illicites (FFI) basés sur des prix commerciaux incorrects pour le bois ont entraîné des pertes moyennes de 289 millions de dollars par an uniquement pour le secteur forestier durant la période 2013-2023. Cela représente cinq fois plus que les estimations officielles des pertes financières de ce secteur, qui s'élèvent à US\$ 59 millions par an. De plus, le gouvernement camerounais a continué à délivrer des licences forestières à des entreprises précédemment sanctionnées pour commerce illicite. Malgré ces sanctions, ces entreprises ont pu exporter du bois vers des pays qui interdisent explicitement l'importation de bois coupé illégalement. Dans certains cas, cela peut être vérifié via la facturation douanière ou les expéditions du Cameroun vers l'Europe, le Vietnam et la Chine.
- Les terres déboisées illicitement génèrent une part significative des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Rien que dans l'État du Mato Grosso, les émissions cumulées de dioxyde de carbone sur la période 2001-2023, associées aux terres déboisées illégalement utilisées pour les pâturages destinés à la production de viande bovine, ont atteint 21,84 MtCO<sub>2e</sub>. Cela équivaut aux émissions de CO<sub>2</sub> d'environ 2843 millions de vols entre New York et Los Angeles. En ce qui concerne la déforestation illicite liée au soja, nous observons 10,90 MtCO<sub>2e</sub> d'émissions par an sur la période 2001-2023. Cela correspondrait à la conduite de 2,3 millions de voitures à essence typiques pendant un an, soit approximativement le nombre de véhicules immatriculés dans le Grand Londres, avec 2,6 millions de véhicules enregistrés en 2023.
- Le secret financier et la propriété foncière empêchent d'identifier les personnes responsables et, en fin de compte, celles qui bénéficient de la déforestation. Au Mato Grosso, par exemple, les données satellitaires accessibles au public nous ont seulement permis de cartographier le soja et le pâturage intensif sur des terres récemment déboisées illicitement (postérieures à 2010) au niveau des parcelles. En nous basant sur ces données publiques, nous avons pu identifier les parcelles concernées ainsi que leurs propriétaires légaux. Cependant, les informations sur les propriétaires bénéficiaires de ces parcelles n'étaient pas accessibles. Au Cameroun, les données satellitaires disponibles publiquement permettent de cartographier tous les principaux types de concessions forestières et d'identifier les propriétaires légaux des deux principaux types, à savoir les Unités Forestières d'Aménagement (UFAs) et les Ventes de Coupe (Sales of Standing Volume en anglais), mais pas leurs propriétaires bénéficiaires.



# RECOMMANDATIONS

La Coalition pour la Transparence Financière demande cinq mesures clés pour identifier – et sanctionner lorsque cela est approprié – les responsables de la destruction des forêts primaires, mettant fin au secret financier dans le secteur forestier ainsi que dans les matières premières agricoles qui alimentent la déforestation:

- **Transparence des bénéficiaires effectifs** : des registres centralisés et publics de la propriété bénéficiaire doivent être établis, garantissant un accès public permettant d'identifier les propriétaires et bénéficiaires des entreprises impliquées dans la déforestation illégale. La déclaration publique obligatoire des propriétaires bénéficiaires doit être réalisée lors de l'achat de concessions forestières, de licences d'abattage, ainsi qu'au moment de la notification des crimes environnementaux et des violations des droits humains.
- **Transparence fiscale** : Il est essentiel de publier des rapports pays par pays pour les grandes multinationales et d'assurer la transparence fiscale pour toutes les entreprises concernant les impôts payés ainsi que les incitations fiscales reçues. Cela permettrait de lutter contre les abus fiscaux, les incitations fiscales nuisibles, et d'appliquer des surtaxes aux entreprises des secteurs du bois, de l'agriculture des matières premières et de la transformation du bois. Cette démarche contribuerait à mobiliser davantage de financements pour la foresterie, la biodiversité et le climat, notamment dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur la Coopération Internationale en matière Fiscale (UN FCITC).
- **Transparence dans la chaîne d'approvisionnement** : La culture de produits agricoles sur des terres déboisées illégalement doit être intégrée aux obligations élargies de diligence raisonnable. Cette approche permettrait d'exclure des marchés d'exportation les entreprises et propriétaires bénéficiaires impliqués dans la déforestation illégale ainsi que dans la production de matières premières agricoles associées à des risques de déforestation.
- **Registre global des actifs** : les gouvernements doivent publier des registres actualisés des propriétaires légaux et bénéficiaires effectifs d'actifs, y compris les titulaires de concessions forestières, de terres agricoles et des cultures cultivées. Cette initiative contribuerait au développement d'un Registre global des actifs, une norme internationale proposée dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale (UN FCITC) et reconnue par les organismes de gouvernance forestière.
- **Données publiques sur les crimes environnementaux** : les gouvernements doivent publier des données concernant les amendes et sanctions liées aux crimes environnementaux, notamment l'abattage illégal et les violations des permis environnementaux. Les pays importateurs, quant à eux, devraient reconnaître ces sanctions comme des infractions et suspendre les importations de bois illégal sur la base des sanctions et amendes imposées dans les pays d'origine.

# NOTES DE FIN

- 1 Goldman, E, Sims, M., Carter, S, Potapov, P. Tropical Rainforest Loss Slowed in 2025, but Fire is a Growing Threat to Forests Worldwide. World Resources Institute (April 29, 2026). <https://gfr.wri.org/latest-analysis-deforestation-trends>
- 2 Ibid.
- 3 FAO Remote Sensing Survey. Tropical rainforests under pressure as agricultural expansion drives global deforestation: detected deforestation from 2000 to 2018.
- 4 INTERPOL. Forestry Crime <https://www.interpol.int/en/Crimes/Environmental-crime/Forestry-crime>
- 5 Global Forest Watch. Brazil. <https://www.globalforestwatch.org/dashboards/country/BRA/>
- 6 Global Forest Watch. Cameroon. <https://www.globalforestwatch.org/dashboards/country/CMR/>
- 7 Wenzel, F. Fake documents, real deforestation drive global trade in illegal Amazon timber. Mongabay (April 16, 2025). <https://news.mongabay.com/2025/04/fake-documents-real-deforestation-drive-global-trade-in-illegal-amazon-timber/#:~:text=No%20punishment%20or%20traceability,harvest%20area%20was%20illegally%20logged>
- 8 Global Forest Watch. Mato Grosso. <https://www.globalforestwatch.org/dashboards/country/BRA/12/>
- 9 Carbon in Context. <https://www.carbonincontext.com/>



MAI 2026

---